

## BONNES PRATIQUES



**WELEDA**

En accord avec l'être humain et la nature  
Dès 1921

### Carte d'identité de l'entreprise

Nom de l'entreprise : **WELEDA**

Secteur d'activité : **Laboratoire pharmaceutique**

Chiffre d'affaires : **55 millions**

Effectifs : **370 personnes**

Signataire de la charte ?

Oui  Date prévisionnelle :

### 1. VOTRE ACTION

Nom de votre action :

**Création d'une crèche d'entreprise**

Résumé de l'action (minimum 10 lignes)

Le laboratoire WELEDA s'est engagé depuis sa création en 1921 dans une démarche écologique soucieuse de produire des médicaments et des produits cosmétiques de qualité, à faible impact sur l'environnement, en plaçant l'Être Humain au centre de ses priorités. Avec 70% de femmes, une moyenne d'âge de 37 ans et 320 salariés sur le site de Huningue (68) il était utile d'offrir aux collaborateurs un mode de garde de qualité pour leurs jeunes enfants et leur permettre d'être plus sereins. La Direction du Laboratoire Weleda s'est lancée en 2005 en collaboration avec Crèche Attitude dans l'aventure de la construction d'une crèche de 25 places (soit 30 à 35 enfants). Première crèche mono entreprise d'Alsace, elle a été conçue comme une enveloppe chaleureuse et protectrice avec un plan en forme de cœur. Elle a d'ailleurs été baptisée « Cœur d'Enfants ». En l'inaugurant en juin 2010 et l'ouvrant en septembre 2010, pour une surface totale de 370 m<sup>2</sup> et sur un terrain de 1200 m<sup>2</sup>, elle a été agréée par la CAF. Dans cet espace, les enfants évoluent à leur rythme.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans le soutien de :



UNION EUROPÉENNE

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou exemplaire ? (max. 5 lignes)

La crèche Cœur d'Enfants est la première crèche mono entreprise d'Alsace. Située juste à côté de l'entreprise, elle permet aux collaborateurs un mode de garde de qualité pour leurs jeunes enfants et de meilleures conditions de travail pour les parents. Permettre aux parents d'être plus sereins grâce à ce mode de garde, tout en proposant un espace de qualité, proactif en termes d'innovations tant pédagogique qu'architectural.

A quelle problématique propre à votre entreprise cette action répond-elle ?

L'enfant et le personnel sont au cœur de ce projet, nous avons fait des choix architecturaux, environnementaux et pédagogiques en totale cohérence avec les idéaux et la culture de l'entreprise. Les matériaux de construction ont également été choisis en accord avec cet objectif.

L'action vous a-t-elle permis d'y répondre ?

Oui tout à fait, du côté des parents, c'est l'adhésion sans faille au projet. De plus, même s'ils ne le précisent pas forcément prioritairement dans leur argumentaire, tous les parents sont sensibles à la qualité des matériaux et à l'environnement écologique.

Avez-vous travaillé conjointement avec une association sur le projet ?

La Laboratoire Weleda a travaillé conjointement avec la société Crèche Attitude, qui gère en direct le fonctionnement de la crèche. Cette réalisation est également le fruit d'une réflexion nourrie par des professionnels de la petite enfance et le « Cercle des Amis de la Crèche » consultés par Weleda.

## 2. DEPLOIEMENT DE L'ACTION

Quels ont été les moyens financiers et humains attribués à l'action ?

Moyens financiers hors Ressources Humaines : 1300 k€ HT et subvention de 250 k€ de la CAF

Moyens humains : Comité de Pilotage (3 personnes + le service des Travaux Neufs)

Emplois durant le chantier : 5 emplois utilisés et à l'ouverture 12 postes créés en CDI (9 ETP)

Avez-vous communiqué autour de cette action ?

Interne : oui, de nombreux articles (journal d'entreprise...) et des communications internes sur divers supports.

Externe : oui, de nombreux articles de presse et d'émissions TV.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans le soutien de :



### 3. RÉSULTATS OBTENUS

Quels sont les résultats obtenus par cette action ? (*Impact sur les salariés, données statistiques, etc. Si vous des indicateurs de suivi de l'action, indiquez-les*)

Organisation du travail facilitée pour les collaboratrices ou collaborateurs ayant placé leur enfant dans la crèche.

Avez-vous prévu de poursuivre, d'élargir ou de généraliser cette action dans votre entreprise ? Si oui, comment ?

Pas pour le moment car résultat satisfaisant

Selon vous, cette action est-elle reproductible dans une autre entreprise ? Pourquoi ?

Tout à fait, si les ressources sont suffisantes et disponibles (temps, argent et volonté commune de la Direction et des Salariés).

### 4. AUTRES INFORMATIONS / COMMENTAIRES

Vous souhaitez apporter d'autres informations concernant cette action ?

Ou, plus généralement, vous souhaitez nous communiquer des informations supplémentaires concernant la promotion de la diversité ou la lutte contre les discriminations dans votre entreprise ?

N'hésitez pas à nous les transmettre ci-dessous.

En 2012, nous avons réussi à obtenir une égalité hommes femmes au niveau des 10 plus hauts salaires : 5 hommes et 5 femmes, et au niveau des 20 plus hauts salaires : 10 hommes et 10 femmes.

En comparaison, en 2010, nous étions respectivement à 7 hommes et 3 femmes (10 plus hauts) et 13 hommes et 7 femmes (20 plus hauts).

Par ailleurs, au niveau du ratio concernant le rapport entre le salaire moyen des hommes et des femmes par catégorie nous avons de bons résultats :

- Employés = 1.03%
- Agents de Maîtrise = 1.10%
- Cadres et assimilés = 1.06%

Enfin, tous les hommes sont encouragés à prendre leur congé paternité, et nous comptabilisons des hommes à temps partiel.

Nous avons eu des demandes de congés parentaux de collaborateurs hommes.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans le soutien de :

